

## **Motion adoptée au C.A. du collège Les Petits Sentiers du 01/02/2011**

Les membres du C.A. du collège Les Petits Sentiers, réunis le 01 Février 2011, manifestent leur vive inquiétude devant la dégradation des conditions d'études et de travail qui va résulter de la politique éducative du gouvernement.

Les suppressions d'emploi dans l'Education Nationale se poursuivent inexorablement, et continuent à affaiblir la capacité de l'école publique à répondre à sa mission qui est d'éduquer tous les élèves, sur tout le territoire.

Dans notre établissement en Z.E.P., le travail autour de la difficulté scolaire mené depuis plusieurs années au travers de projets d'excellence et d'accompagnements a permis une amélioration des résultats. C'est ce travail auprès de ceux les plus en difficulté qui est aujourd'hui remis en cause.

En conséquence, la proposition de répartition de la DHG est rejetée, non pour remettre en cause le travail de Monsieur le Principal, contraint à gérer une pénurie, mais pour contester la réduction alarmante des moyens attribués.

Concernant la S.E.G.P.A., la baisse des moyens alloués est d'autant plus inquiétante qu'elle ne permet plus d'accompagner les élèves vers une qualification de niveau 5 (disparition de travail à effectifs réduits et suppression d'un atelier en 3<sup>e</sup>).

Enfin, les membres du C.A. demandent l'attribution de moyens supplémentaires et la transformation des HSA incluses dans la DHG en heures poste : afin de permettre le maintien à la fois d'une 16<sup>e</sup> division, de l'horaire obligatoire en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, et des heures du projet d'établissement au collège, et le rétablissement de ces dispositifs en S.E.G.P.A.